

L'Étincelle

Pour la construction d'un parti des travailleurs communiste et révolutionnaire



Carrières-sous-Poissy

Lundi 25 avril 2016

Faire tomber la loi Travail... c'est maintenant !

La semaine dernière, une nouvelle fois, Pierre Gattaz a fait mine de s'opposer à la nouvelle mouture de la loi Travail : « *La première version du texte allait dans le bon sens, la nouvelle est intolérable.* » Vraiment ? Rien n'a changé sur le fond de la loi El Khomri. Les accords d'entreprise pourront toujours être plus défavorables que les conventions collectives et même que le code du travail. Les heures supplémentaires seront moins rémunérées. Et les licenciements seront facilités.

Le bras-de-fer est engagé...

La mise en scène d'un désaccord entre le Medef et le gouvernement ne trompe personne. Cette loi a été dictée par le grand patronat et elle ne profitera qu'à lui. Pas étonnant que le gouvernement ne soit plus soutenu par grand monde, mise à part la direction de la CFDT.

Valls et Hollande sont prêts à sacrifier leurs carrières personnelles pour les intérêts de Gattaz et ses amis. Pour obtenir le retrait de la loi Travail, c'est au Medef qu'il faut faire peur, avec l'arme des travailleurs pour affronter le patronat : la grève.

Pour l'instant, le mouvement d'opposition a bravé la violence de la police (l'affiche de la CGT qui la dénonce a fait vociférer PS, droite et extrême droite, mais est allée droit au cœur des manifestants). Il s'est fait entendre dans la rue. Comme l'ont souligné de nombreux militants ouvriers au congrès de la CGT la semaine dernière, il est temps de passer à une grève reconduite jusqu'au retrait de la loi.

26 et 28 avril : une semaine pour relancer le mouvement

Les cheminots sont touchés par une variante maison de la loi Travail, baptisée « décret socle ferroviaire » : 10 à 20 jours de repos en moins chaque année, plannings de travail modifiables jusqu'à une heure avant la prise de poste, etc. Leurs syndicats les appellent à une journée de grève ce mardi 26 avril, volontairement distincte de l'appel général contre la loi Travail du jeudi 28 avril.

Mais cette stratégie de division ne prend pas. Nombre de cheminots ne veulent pas en rester à une journée isolée, et parlent de reconduire la grève, au moins jusqu'au 28 avril, pour inscrire leur lutte dans le mouvement d'ensemble contre la loi Travail.

Ils ont conscience que, à rester seuls, ils ne peuvent faire reculer les ennemis de tous les travailleurs, à la fois sur la loi El Khomri et sur leurs revendications propres. Ils ont raison.

Tous en grève et dans la rue le jeudi 28 avril !

Et après ?

La semaine dernière, cette question a agité les débats des « Nuit Debout », des assemblées générales étudiantes et du congrès de la CGT à Marseille. Il faut de nouveaux rendez-vous, et pas dans trois semaines. Le 1^{er} Mai, bien sûr mais cela ne suffira pas. Car ce n'est pas seulement à coup de gentilles manifestations que nous vaincrons.

Nous devons faire mal au portefeuille des patrons par la grève et même leur inspirer la peur de tout perdre que mérite leur arrogance. Pour cela, il faut coordonner les luttes, les faire converger sur des journées de grève massive et favoriser, entre deux, l'extension de la grève partout où elle peut prendre.

Sommes-nous de taille à gagner ?

Parmi nous, nombreux sont ceux qui hésitent à entrer en lutte. Mais, si la loi Travail passe, le prix à payer sera infiniment plus lourd que le coût d'une grève. Et notre lutte serait assurée de la sympathie de la plupart des travailleurs.

Le dernier congrès confédéral de la CGT a appelé à « *la tenue d'assemblées générales dans les entreprises et les services publics pour que les salariés décident (...) de la grève et de sa reconduction* ».

Oui, il faut débattre, élaborer, mais pour passer à l'action le 28 et, au-delà, jusqu'au retrait de la loi Travail. Qu'une fraction d'entre nous se lève, et la peur passera de notre camp à celui d'en face !

Pour le retrait de la loi Travail et pour mettre en avant nos revendications de travailleurs, tous en grève et dans la rue le jeudi 28 avril !
Manifestation à 14 heures, Paris, place Denfert-Rochereau

Les visiteurs sonnent toujours deux fois

Depuis le diesel gate PSA travaille sa com' à tout va sur son respect des normes de pollution en vigueur. Pourtant, à Carrières, comme 4 autres sites PSA on a eu droit à une visite de la DGCCRF sur le sujet, pas convaincue par le chant des sirènes. Selon elle, trois modèles diesel dépasseraient les limites d'émission de NOx. Jeudi dernier, deux bureaux ont été mis sous scellés, ordinateurs et disques durs embarqués histoire d'y voir plus clair.

Trois mois après être passé chez Renault on peut constater qu'ils ont pris leur temps. Le nettoyage de printemps avait-il eu le temps de se faire ?

L'État complice des enfumeurs

Toutes ces gesticulations ne doivent pas occulter que l'État, qui théâtralise sa réaction, a sa part de responsabilité. Il a favorisé les motorisations diesel de mille et une manières pour défendre les intérêts des patrons français de l'automobile. Peugeot en tête.

Fin mars un article publié par le quotidien Le Monde révélait que les autorités françaises avaient enterré un rapport du CNRS réalisé il y a 20 ans. Ce dernier mettait en évidence le lien entre les gaz d'échappement de diesel et le risque de cancer. Plus récemment, la commission européenne sous pression des lobbies automobiles a multiplié les taux d'émission de polluant par 2.

Après l'amiante, le diesel s'annonce comme une nouvelle bombe à retardement.

La sécurité, une priorité ?

La semaine dernière, grand-messe annuelle de la DRD sur la sécurité. Faire le « point » mais bien sûr sauce PSA pour qui les salariés seraient les responsables des accidents du travail, de trajet. Ces irresponsables qui prennent des risques inconsidérés, ne sont pas assez attentif, etc.

Une grande entreprise de culpabilisation où il faudrait que l'on confesse nos fautes sur des post-it pour mieux s'en repentir par des plans d'action. C'est tenter de nous faire oublier que la direction paie des cotisations à la sécurité sociale en fonction du nombre d'accidents. En payer le moins possible voilà sa vraie priorité.

De PSA à Areva, le roi du pantouflage

À ceux qui s'étonnaient de le voir intervenir lors d'un colloque sur le Vietnam en tant que « représentant spécial du ministre des Affaires étrangères auprès de l'Asean » (Association des nations du Sud-Est asiatique) Philippe Varin a expliqué que sa nouvelle fonction à la tête d'Areva n'était « pas un job à temps plein » et que cela lui laissait du temps libre.

À 120 000 euros par an (sa rémunération chez

Areva en 2015), voilà un temps partiel que bien des salariés apprécieraient, notamment ceux qui se retrouvent au RSA après qu'il a fait fermer l'usine d'Aulnay-sous-Bois et orchestré des milliers d'autres suppressions d'emplois dans le groupe PSA.

C'est la direction qu'il faudrait reclasser !

Quand PSA ne vend pas de bagnoles, elle revend ses usines par morceaux. Mulhouse vient d'apprendre la vente d'une partie de la logistique montage à un sous-traitant à partir de fin mai. 73 caristes en CDI sont concernés, ainsi que 48 intérimaires.

Cette fois, les salariés ne sont pas vendus avec, contrairement à certains secteurs comme l'Informatique... Les salariés devraient être reclassés en interne, à Mulhouse ou ailleurs...

Mais on le voit tous les jours : PSA ne connaît qu'un mouvement : celui qui nous mène à la porte ! Certains salariés d'Aulnay, fermée en 2013, attendent encore leur reclassement.

Circulez y'a rien à voir

Médiator, lasagnes au cheval, prothèses PIP, Affaire Clearstream, Luxleak et logiciel fraudeur de Volkswagen, la liste de révélations aux conséquences sanitaires ou sociales désastreuses semblait ne plus finir ces dernières années. Les députés européens, dont la quasi totalité des députés français, viennent de potentiellement y mettre fin.

Non pas en encadrant les pratiques des industriels ou acrobates de la finance mais au contraire en donnant toute latitude aux entreprises d'exiger des réparations financières en cas d'utilisation « illégale » d'informations confidentielles. Directive « secret des affaires » disent-ils ! En plein Panama papers, la cible est toute trouvée : les journalistes et lanceurs d'alerte qui font encore du bon boulot.

S'il n'y a pas de cadavre, il n'y a pas de crime !

Nuit Debout au Technocentre de Renault Guyancourt

Mardi 19 avril au matin, plus d'une centaine de militants de Nuit Debout sont venus à la rencontre des salariés du Technocentre. Dans la bonne humeur, distributions de tracts, chants et prises de paroles se sont succédés aux portes de Renault dans le but de propager l'idée qu'il faut une mobilisation de tous les salariés contre la loi Travail.

C'était aussi l'occasion d'accompagner le salarié prestataire qui est interdit de site et menacé de licenciement depuis qu'il a fait la pub auprès des syndicats de l'entreprise, par mail, depuis son domicile et avec son adresse privée, du film *Merci Patron*.

Renault a aussi son coup de mauvaise pub, dernier avertissement avant sanction !